



Número de Révision: 007.0

Date de sortie: 06/01/2015

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE SF 736 PRIMERS FOR AN known as 736 Primer Locquic® Primer NF	Numéro IDH:	135537
Utilisation du produit:	Primaire	numéro d'item	73656
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511
		NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:	MÉDECIN : Centre Anti-Poison
			1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711
		TRANSPORT: CHEMTREC:	1-800-424-9300
			1-703-527-3887 (appel à frais virés)
		Internet:	www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

Etat physique:	Aérosol	Classes WHMIS de danger:	A, B.5, D.2.A, D.2.B
Couleur:	Ambré		
Odeur:	Prononcé		

MISE EN GARDE: LIQUIDE ET VAPEURS COMBUSTIBLES.
NOCIF EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION.
PEUT ENTRAÎNER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE.
ENTRAÎNE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation excessive de cette matière causera des maux de tête, des étourdissements, de la nausée et un manque de coordination.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. L'action du solvant peut sécher et dégraisser la peau, provoquer des fissures et entraîner une dermatite. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Le contact avec les yeux entraînera une irritation.
Ingestion:	Modérément toxique par ingestion.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Trichloroethylene	79-01-6	60 - 100
2-Propanol	67-63-0	5 - 10
Kooldioxyde	124-38-9	1 - 5
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	68411-19-8	1 - 5

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Si conscient boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	76 °C (168.8 °F)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Contenu sous pression. L'exposition à des températures supérieures à 49°C (120°F) peut provoquer l'éclatement du conteneur. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Phosgène. Vapeurs organiques irritantes. Chlorures toxiques.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Tenir le personnel non nécessaire à distance. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Consulter la section 8.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 49 °C (120.2 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Trichloroethylene	10 ppm TWA 25 ppm STEL	100 ppm TWA 200 ppm Ceiling 300 ppm MAX. CONC < ** Phrase language not available: [FR] HENK1 - ARI00800000017 **>	Rien	Rien
2-Propanol	200 ppm TWA 400 ppm STEL	400 ppm (980 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Kooldioxyde	5,000 ppm TWA 30,000 ppm STEL	5,000 ppm (9,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Des gants résistant aux solvants comme le Viton, le poly (alcool vinylique) ou l'équivalent sont recommandés. Gants Silver Shield.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

Aérosol

Couleur:

Ambré

Odeur:

Prononcé

Seuil de détection d'odeur:

Non disponible

Valeur pH:

Non applicable

Pression de vapeur:

100 mm/hg (21 °C (69.8 °F)) Environ

Point / zone d'ébullition:

77 - 82 °C (170.6 - 179.6 °F)

Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.3 à 26.6 °C (79.88 °F)
Densité de vapeur:	4.5 Environ
Point d'éclair:	76 °C (168.8 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Légère
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	95.6 %; 1,243 g/l Méthode EPA 24

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Phosgène. Chlorure d'hydrogène. Vapeurs organiques irritantes. Chlorures toxiques.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Bases. Métaux. Agents réducteurs. Alcalis forts. Caustiques.
Conditions à éviter:	Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérogène
Trichloroethylene	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 1	Non	Groupe A2
2-Propanol	Non	Non	Non	Groupe A4
Kooldioxyde	Non	Non	Non	Non
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Trichloroethylene	Oral LD50 () = 4,920 mg/kg Inhalation LC50 (, 4 h) = 12000 ppm Inhalation LC50 (, 1 h) = 26000 ppm	Comportemental, Cardiaque, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
2-Propanol	Oral LD50 () = 5,045 mg/kg Oral LD50 () = 6,410 mg/kg Oral LD50 () = 4.7 g/kg Oral LD50 () = 8.0 g/kg Oral LD50 () = 5.03 g/kg Dermal LD50 () = 12,800 mg/kg	Allergène, Sang, Cerveau, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie, Rate
Kooldioxyde	Rien	Système nerveux central
Condensat butyraldéhyde/mono-butylamine	Rien	Aucune information

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS
Division: 2.2 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, non-flammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III
Division: 2.2 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS (Trichloroethylene)
Division: 2.2 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien
Exceptions: Quantité limitée (pas plus de 120 ml).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 4,5,6,7,8,10

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Sheila Gines, Affaires Réglementaires Spécialiste

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.